



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCATION :

01.09.2025

L'an deux mil vingt cinq
Le vingt-trois Septembre à dix-neuf heures quinze
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement
convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de
Madame DULUC Clarisse,

Etaient présents : MMES DULUC Clarisse – CHANTRIAUX Delphine – GIRAUDON Julie - JUIF Agnès -
KACZMAREK Marie-Thérèse –PORTIER Sergiane
MM ANDRIAU Alain – DENIZOT Alain – GIBAULT Stéphane –

Nombre de Membres :

en exercice : 17

présents : 09

votants : 15

Excusés : Mme MATHIOT Marie-Ange a donné pouvoir à Mme CHANTRIAUX Delphine
Mme BODIN Marie a donné pouvoir à Mme JUIF Agnès
Mme LE LIBOUX Edith a donné pouvoir à Mme DULUC Clarisse
Mme BONNIN Christine a donné pouvoir à M GIBAULT Stéphane
M BISSONNIER Patrice a donné pouvoir à M DENIZOT Alain
M MALASSENET Bruno a donné pouvoir à M ANDRIAU Alain
Non Excusés : M GABILLAT Eric, LECAS Medhi,

Mme Sergiane PORTIER a été élue secrétaire

Délibération modificative en faveur du compte 673 : 2025 - 40

Afin de pouvoir procéder au remboursement des sommes dues à une résidente soit 7244€, il convient de procéder à des écritures comptables d'un montant de 6744€ pour compléter les crédits au compte 673 qui sont actuellement insuffisants (500€). Madame la Présidente du CCAS demande à l'assemblée délibérante de répartir les fonds nécessaires de la manière suivante :

- 673 : + 6744€
- 60632 : -3000€
- 6068 : -2000€
- 613 : -1744€

Les membres du Conseil d'Administration valident à l'unanimité.

La secrétaire de séance

Sergiane PORTIER

Pour copie conforme,
A ORVAL, le 25 Septembre 2025
La Présidente du CCAS,



Diffusion sur le site internet de la commune le : 30 Septembre 2025



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCACTION :

01.09.2025

L'an deux mil vingt cinq
Le vingt-trois Septembre à dix-neuf heures quinze
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement
convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de
Madame DULUC Clarisse,
Etaient présents : MMES DULUC Clarisse – CHANTRIAUX Delphine –
GIRAUDON Julie - JUIF Agnès - KACZMAREK Marie-Thérèse –
PORTIER Sergiane
MM ANDRIAU Alain – DENIZOT Alain – GIBault Stéphane –

Nombre de Membres :

en exercice : 17

présents : 09

votants : 15

Excusés : Mme MATHIOT Marie-Ange a donné pouvoir à Mme CHANTRIAUX Delphine
Mme BODIN Marie a donné pouvoir à Mme JUIF Agnès
Mme LE LIBOUX Edith a donné pouvoir à Mme DULUC Clarisse
Mme BONNIN Christine a donné pouvoir à M GIBault Stéphane
M BISSONNIER Patrice a donné pouvoir à M DENIZOT Alain
M MALASSET Bruno a donné pouvoir à M ANDRIAU Alain

Non Excusés : M GABILLAT Eric, LECAS Medhi,

Mme Sergiane PORTIER a été élue secrétaire

Acquisition de jeux pour le futur centre de loisirs : 2025-41

Madame la Présidente du CCAS, comme précisé lors du vote du budget en Avril 2025, souhaite acquérir des jeux pour le futur centre de loisirs en utilisant une partie des dons versés par les 2 associations locales ayant cessé leur activité en 2024. Madame La Présidente propose à l'assemblée délibérante des supports choisis avec la directrice du CCAS en tenant compte des besoins existants. Les membres sont également sollicités pour soumettre des idées pour compléter les achats et offrir des jeux à toutes les tranches d'âges accueillies par la structure. Les acquisitions se définissent comme suit :

- Jeux pour les enfants de 3 à 6 ans
 - 2 lots de 3 porteurs : trottinette, tricycle et draisienne pour les enfants de 3 à 6 ans,
 - Un pont suspendu,
- Jeux pour les enfants de plus de 6 ans
 - 6 trottinettes,
 - Un mur d'escalade.

L'assemblée délibérante souhaite acheter également des tabliers de cuisine, des chariots à ballon et des ballons pour la salle d'évolution.

L'assemblée délibérante valide à l'unanimité ces choix.

La secrétaire de séance


Sergiane PORTIER

Pour copie conforme,

A ORVAL, le 25 Septembre 2025

La Présidente du CCAS,



Diffusion sur le site internet de la commune le : 30 Septembre 2025



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCATION :

01.09.2025

L'an deux mil vingt cinq
Le vingt-trois Septembre à dix-neuf heures quinze
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement
convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de
Madame DULUC Clarisse,
Etaient présents : MMES DULUC Clarisse – CHANTRIAUX Delphine –
GIRAUDON Julie - JUIF Agnès - KACZMAREK Marie-Thérèse –
PORTIER Sergiane
MM ANDRIAU Alain – DENIZOT Alain – GIBault Stéphane –

Nombre de Membres :

en exercice : 17

présents : 09

votants : 15

Excusés : Mme MATHIOT Marie-Ange a donné pouvoir à Mme CHANTRIAUX Delphine
Mme BODIN Marie a donné pouvoir à Mme JUIF Agnès
Mme LE LIBOUX Edith a donné pouvoir à Mme DULUC Clarisse
Mme BONNIN Christine a donné pouvoir à M GIBault Stéphane
M BISSONNIER Patrice a donné pouvoir à M DENIZOT Alain
M MALASSENET Bruno a donné pouvoir à M ANDRIAU Alain
Non Excusés : M GABILLAT Eric, LECAS Medhi,

Mme Sergiane PORTIER a été élue secrétaire

Nouvelles actions sociales au profit d'un public élargi : 2025-42

Madame la Présidente explique à l'assemblée, qu'en séance du 4 février 2025, pour utiliser une partie des dons réalisés par les 2 associations locales en 2024, un membre a formulé la proposition suivante : octroyer aux administrés qui le souhaitent un bon d'achat à faire valoir dans les commerces locaux (culinaire, esthétique, loisirs...). Madame la Présidente a travaillé sur le projet avec un autre élu. Ce projet ne peut aboutir car la mairie vient de recevoir les règles législatives à respecter en période pré-électorale. Celle-ci débutant au 1^{er} septembre 2025, il convient d'utiliser les fonds au financement d'autres actions. Madame la Présidente propose à l'assemblée plusieurs idées qui s'adressent aux personnes âgées de la commune:

- L'animation du barbecue à la résidence Sully soit 275€
- L'animation de l'après-midi festif proposé dans le cadre de la Semaine Bleue : 450€

Les membres du Conseil d'Administration du CCAS valident à l'unanimité.

La secrétaire de séance

Sergiane PORTIER

Pour copie conforme,
A ORVAL, le 25 Septembre 2025
La Présidente du CCAS,



Diffusion sur le site internet de la commune le : 30 Septembre 2025



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCAATION :

01.09.2025

L'an deux mil vingt cinq
Le vingt-trois Septembre à dix-neuf heures quinze
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement
convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de
Madame DULUC Clarisse,
Etaient présents : MMES DULUC Clarisse – CHANTRIAUX Delphine –
GIRAUDON Julie - JUIF Agnès - KACZMAREK Marie-Thérèse –
PORTIER Sergiane
MM ANDRIAU Alain – DENIZOT Alain – GIBault Stéphane –

Nombre de Membres :

en exercice : 17
présents : 09
votants : 15

Excusés : Mme MATHIOT Marie-Ange a donné pouvoir à Mme CHANTRIAUX Delphine
Mme BODIN Marie a donné pouvoir à Mme JUIF Agnès
Mme LE LIBOUX Edith a donné pouvoir à Mme DULUC Clarisse
Mme BONNIN Christine a donné pouvoir à M GIBault Stéphane
M BISSONNIER Patrice a donné pouvoir à M DENIZOT Alain
M MALASSET Bruno a donné pouvoir à M ANDRIAU Alain
Non Excusés : M GABILLAT Eric, LECAS Medhi,

Mme Sergiane PORTIER a été élue secrétaire

Prestation proposée par la Carrosserie MESNIER pour 2026 : 2025-43

Le mercredi 18 Juin 2025, la Carrosserie MESNIER a présenté son spectacle aux enfants du centre de loisirs ainsi qu'aux résidents pour le plus grand bonheur de TOUS. Cette action est réalisée depuis 2 ans à la résidence Sully. Madame La Présidente demande aux membres s'ils souhaitent planifier une prestation pour Juin 2026.
L'assemblée valide à l'unanimité.

La secrétaire de séance

Sergiane PORTIER

Pour copie conforme,
A ORVAL, le 25 Septembre 2025
La Présidente du CCAS,



Diffusion sur le site internet de la commune le : 30 Septembre 2025



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCAATION :

01.09.2025

L'an deux mil vingt cinq
Le vingt-trois Septembre à dix-neuf heures quinze
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement
convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de
Madame DULUC Clarisse,
Etaient présents : MMES DULUC Clarisse – CHANTRIAUX Delphine –
GIRAUDON Julie - JUIF Agnès - KACZMAREK Marie-Thérèse –
PORTIER Sergiane
MM ANDRIAU Alain – DENIZOT Alain – GIBAUT Stéphane –

Nombre de Membres :

en exercice : 17

présents : 09

votants : 15

Excusés : Mme MATHIOT Marie-Ange a donné pouvoir à Mme CHANTRIAUX Delphine
Mme BODIN Marie a donné pouvoir à Mme JUIF Agnès
Mme LE LIBOUX Edith a donné pouvoir à Mme DULUC Clarisse
Mme BONNIN Christine a donné pouvoir à M GIBAUT Stéphane
M BISSONNIER Patrice a donné pouvoir à M DENIZOT Alain
M MALASSET Bruno a donné pouvoir à M ANDRIAU Alain
Non Excusés : M GABILLAT Eric, LECAS Medhi,

Mme Sergiane PORTIER a été élue secrétaire

**Evaluations externes menées en faveur de la Résidence Sully et du Service d'Aide et
d'Accompagnement à Domicile : 2025-44**

Madame La Présidente informe le Conseil d'Administration du CCAS, comme prévu lors de la
précédente séance, que le cabinet JRH Consultant a retrouvé son accréditation. Les évaluations
externes sont planifiées du 15 au 19 Décembre 2025. Madame MARTIN a été informée par le cabinet
mais également par le groupement d'achat GCS du CHU de Blois qu'en réponse à un décret paru en
juillet dernier le coût de la prestation pour le SAAD sera revu et négocié à la hausse. Les tarifs ne sont
toujours pas validés par le groupement d'achat. Les membres du Conseil d'Administration prennent
note de ces informations et devront lors d'une prochaine séance valider la tarification de la prestation
pour le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile.

La secrétaire de séance

Sergiane PORTIER

Pour copie conforme,
A ORVAL, le 25 Septembre 2025
La Présidente du CCAS,



Diffusion sur le site internet de la commune le : 30 Septembre 2025



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCATION :

01.09.2025

L'an deux mil vingt cinq
Le vingt-trois Septembre à dix-neuf heures quinze
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement
convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de
Madame DULUC Clarisse,
Etaient présents : MMES DULUC Clarisse – CHANTRIAUX Delphine –
GIRAUDON Julie - JUIF Agnès - KACZMAREK Marie-Thérèse –
PORTIER Sergiane
MM ANDRIAU Alain – DENIZOT Alain – GIBAULT Stéphane –

Nombre de Membres :

en exercice :17
présents : 09
votants : 15

Excusés : Mme MATHIOT Marie-Ange a donné pouvoir à Mme CHANTRIAUX Delphine
Mme BODIN Marie a donné pouvoir à Mme JUIF Agnès
Mme LE LIBOUX Edith a donné pouvoir à Mme DULUC Clarisse
Mme BONNIN Christine a donné pouvoir à M GIBAULT Stéphane
M BISSONNIER Patrice a donné pouvoir à M DENIZOT Alain
M MALASSET Bruno a donné pouvoir à M ANDRIAU Alain
Non Excusés : M GABILLAT Eric, LECAS Medhi,

Mme Sergiane PORTIER a été élue secrétaire

Plan de financement définitif de l'aménagement sous escalier et de l'éclairage du cheminement extérieur de la résidence Sully : 2025-45

Madame La Présidente informe l'assemblée qu'à la suite au dépôt de demandes de subvention auprès de la CARSAT pour l'aménagement sous-escalier ainsi que l'installation de l'éclairage du cheminement extérieur à la résidence Sully, la commission a émis un avis favorable à hauteur de 19 828 € TTC (totalité des sommes demandées) répartis comme suit :

15 814€ pour l'installation de l'éclairage extérieur

4 014€ pour la fabrication et l'aménagement sous escalier.

Les membres du Conseil d'administration du CCAS valident à l'unanimité l'encaissement des subventions.

La secrétaire de séance

Sergiane PORTIER

Pour copie conforme,
A ORVAL, le 25 Septembre 2025
La Présidente du CCAS,



Diffusion sur le site internet de la commune le : 30 Septembre 2025



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCATION :

01.09.2025

L'an deux mil vingt cinq
Le vingt-trois Septembre à dix-neuf heures quinze
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement
convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de
Madame DULUC Clarisse,
Etaient présents : MMES DULUC Clarisse – CHANTRIAUX Delphine –
GIRAUDON Julie - JUIF Agnès - KACZMAREK Marie-Thérèse –
PORTIER Sergiane
MM ANDRIAU Alain – DENIZOT Alain – GIBAULT Stéphane –

Nombre de Membres :

en exercice : 17

présents : 09

votants : 15

Excusés : Mme MATHIOT Marie-Ange a donné pouvoir à Mme CHANTRIAUX Delphine
Mme BODIN Marie a donné pouvoir à Mme JUIF Agnès
Mme LE LIBOUX Edith a donné pouvoir à Mme DULUC Clarisse
Mme BONNIN Christine a donné pouvoir à M GIBAULT Stéphane
M BISSONNIER Patrice a donné pouvoir à M DENIZOT Alain
M MALASSET Bruno a donné pouvoir à M ANDRIAU Alain
Non Excusés : M GABILLAT Eric, LECAS Medhi,

Mme Sergiane PORTIER a été élue secrétaire

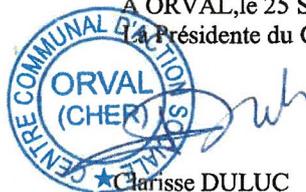
Installation de la fibre à la Résidence Sully : 2025-46

Madame la Présidente présente l'offre proposée par HEXATEL pour l'installation de la fibre à la résidence Sully. Elle précise que la mise en place doit être faite avant 2030. Certains résidents formulent la demande d'avoir accès à internet. Les répéteurs actuellement installés n'offrent pas la portée suffisante. D'autre part en tant que structure médico-sociale, la collectivité doit répondre à certaines obligations comme l'installation d'un FIREWALL. Madame MARTIN précise que ce projet est nécessaire au vu de l'installation prochaine du Document de l'Usager Informatisé. Madame la Présidente propose la location maintenance offrant une prestation complète et garantissant le bon fonctionnement du dispositif soit 938€TTC par mois. Les résidents qui une box actuellement n'en n'auront plus besoin. L'assemblée délibérante propose de facturer aux résidents 20€ par mois cette charge à compter du mois de janvier 2026 si l'installation est finalisée.
Les membres du Conseil d'Administration valident à l'unanimité.

La secrétaire de séance

Sergiane PORTIER

Pour copie conforme,
A ORVAL, le 25 Septembre 2025
La Présidente du CCAS,



Diffusion sur le site internet de la commune le : 30 Septembre 2025



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCATION :

01.09.2025

L'an deux mil vingt cinq

Le vingt-trois Septembre à dix-neuf heures quinze

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement

convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de
Madame DULUC Clarisse,

Etaient présents : MMES DULUC Clarisse – CHANTRIAUX Delphine –
GIRAUDON Julie - JUIF Agnès - KACZMAREK Marie-Thérèse –
PORTIER Sergiane

MM ANDRIAU Alain – DENIZOT Alain – GIBAULT Stéphane –

Nombre de Membres :

en exercice :17

présents : 09

votants : 15

Excusés : Mme MATHIOT Marie-Ange a donné pouvoir à Mme CHANTRIAUX Delphine

Mme BODIN Marie a donné pouvoir à Mme JUIF Agnès

Mme LE LIBOUX Edith a donné pouvoir à Mme DULUC Clarisse

Mme BONNIN Christine a donné pouvoir à M GIBAULT Stéphane

M BISSONNIER Patrice a donné pouvoir à M DENIZOT Alain

M MALASNET Bruno a donné pouvoir à M ANDRIAU Alain

Non Excusés : M GABILLAT Eric, LECAS Medhi,

Mme Sergiane PORTIER a été élue secrétaire

Remboursement d'un trop versé à une résidente pour les services ménagers: 2025-47

Suite à une entrée en EHPAD, il convient de rembourser un trop versé à une résidente suite à la mise
en place de son plan d'aide APA soit un montant de 525.72€.

L'assemblée délibérante valide à l'unanimité.

La secrétaire de séance

Sergiane PORTIER

Pour copie conforme,

A ORVAL, le 25 Septembre 2025

La Présidente du CCAS,



Diffusion sur le site internet de la commune le : 30 Septembre 2025



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCATION :

01.09.2025

L'an deux mil vingt cinq
Le vingt-trois Septembre à dix-neuf heures quinze
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement
convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de
Madame DULUC Clarisse,
Etaient présents : MMES DULUC Clarisse – CHANTRIAUX Delphine –
GIRAUDON Julie - JUIF Agnès - KACZMAREK Marie-Thérèse –
PORTIER Sergiane
MM ANDRIAU Alain – DENIZOT Alain – GIBAULT Stéphane –

Nombre de Membres :

en exercice : 17
présents : 09
votants : 15

Excusés : Mme MATHIOT Marie-Ange a donné pouvoir à Mme CHANTRIAUX Delphine
Mme BODIN Marie a donné pouvoir à Mme JUIF Agnès
Mme LE LIBOUX Edith a donné pouvoir à Mme DULUC Clarisse
Mme BONNIN Christine a donné pouvoir à M GIBAULT Stéphane
M BISSONNIER Patrice a donné pouvoir à M DENIZOT Alain
M MALASSET Bruno a donné pouvoir à M ANDRIAU Alain
Non Excusés : M GABILLAT Eric, LECAS Medhi,

Mme Sergiane PORTIER a été élue secrétaire

Remboursement des loyers à une résidente : 2025- 48

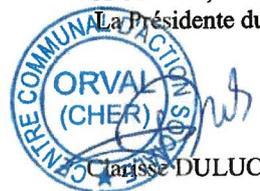
Suite à la validation d'un dossier d'aide sociale hébergement, une résidente qui a réglé toutes ses redevances soit la somme globale de 7 244€ pour la période du 1^{er} octobre 2024 au 31 Mai 2025 doit être remboursée de ce même montant. Le Conseil Départemental du Cher dorénavant sera destinataire des quittances, réglera les sommes dues à l'égard de la collectivité et mettra en œuvre les récupérations après concertation avec la bénéficiaire.

Les membres du Conseil d'Administration valident à l'unanimité.

La secrétaire de séance

Sergiane PORTIER

Pour copie conforme,
A ORVAL, le 25 Septembre 2025
La Présidente du CCAS,



Diffusion sur le site internet de la commune le : 30 Septembre 2025



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCATION :

01.09.2025

L'an deux mil vingt cinq
Le vingt-trois Septembre à dix-neuf heures quinze
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement
convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de
Madame DULUC Clarisse,
Etaient présents : MMES DULUC Clarisse – CHANTRIAUX Delphine –
GIRAUDON Julie - JUIF Agnès - KACZMAREK Marie-Thérèse –
PORTIER Sergiane
MM ANDRIAU Alain – DENIZOT Alain – GIBAULT Stéphane –

Nombre de Membres :

en exercice : 17
présents : 09
votants : 15

Excusés : Mme MATHIOT Marie-Ange a donné pouvoir à Mme CHANTRIAUX Delphine
Mme BODIN Marie a donné pouvoir à Mme JUIF Agnès
Mme LE LIBOUX Edith a donné pouvoir à Mme DULUC Clarisse
Mme BONNIN Christine a donné pouvoir à M GIBAULT Stéphane
M BISSONNIER Patrice a donné pouvoir à M DENIZOT Alain
M MALASSENET Bruno a donné pouvoir à M ANDRIAU Alain
Non Excusés : M GABILLAT Eric, LECAS Medhi,

Mme Sergiane PORTIER a été élue secrétaire

Remboursement de frais d'inscription pour le centre de loisirs : 2025-49

Durant la période estivale 2 enfants ont été absents pour des raisons de santé et ont présenté un justificatif médical comme le prévoit le règlement intérieur du centre de loisirs:

- Absence d'une journée : 8.60€ dû
- Absence de 2 semaines : 92€ dû

L'assemblée délibérante valide à l'unanimité.

La secrétaire de séance

Sergiane PORTIER

Pour copie conforme,
A ORVAL, le 25 Septembre 2025
La Présidente du CCAS,



Diffusion sur le site internet de la commune le : 30 Septembre 2025



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCATION :

01.09.2025

L'an deux mil vingt cinq
Le vingt-trois Septembre à dix-neuf heures quinze
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement
convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de
Madame DULUC Clarisse,
Etaient présents : MMES DULUC Clarisse – CHANTRIAUX Delphine –
GIRAUDON Julie - JUIF Agnès - KACZMAREK Marie-Thérèse –
PORTIER Sergiane
MM ANDRIAU Alain – DENIZOT Alain – GIBault Stéphane –

Nombre de Membres :

en exercice : 17

présents : 09

votants : 15

Excusés : Mme MATHIOT Marie-Ange a donné pouvoir à Mme CHANTRIAUX Delphine
Mme BODIN Marie a donné pouvoir à Mme JUIF Agnès
Mme LE LIBOUX Edith a donné pouvoir à Mme DULUC Clarisse
Mme BONNIN Christine a donné pouvoir à M GIBault Stéphane
M BISSONNIER Patrice a donné pouvoir à M DENIZOT Alain
M MALASNET Bruno a donné pouvoir à M ANDRIAU Alain
Non Excusés : M GABILLAT Eric, LECAS Medhi,

Mme Sergiane PORTIER a été élue secrétaire

Encaissement de dons: 2025-50

Des personnes invitées par les résidents lors du barbecue réalisé à la résidence Sully en juillet dernier
ont réglé leur participation. Le montant global des encaissements s'élève à 190€. Le Conseil
d'Administration valide à l'unanimité.

La secrétaire de séance

Sergiane PORTIER

Pour copie conforme,
A ORVAL, le 25 Septembre 2025
La Présidente du CCAS,



Diffusion sur le site internet de la commune le : 30 Septembre 2025



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCATION :

01.09.2025

L'an deux mil vingt cinq
Le vingt-trois Septembre à dix-neuf heures quinze
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement
convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de
Madame DULUC Clarisse,
Etaient présents : MMES DULUC Clarisse – CHANTRIAUX Delphine –
GIRAUDON Julie - JUIF Agnès - KACZMAREK Marie-Thérèse –
PORTIER Sergiane
MM ANDRIAU Alain – DENIZOT Alain – GIBAULT Stéphane –

Nombre de Membres :

en exercice : 17
présents : 09
votants : 15

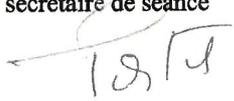
Excusés : Mme MATHIOT Marie-Ange a donné pouvoir à Mme CHANTRIAUX Delphine
Mme BODIN Marie a donné pouvoir à Mme JUIF Agnès
Mme LE LIBOUX Edith a donné pouvoir à Mme DULUC Clarisse
Mme BONNIN Christine a donné pouvoir à M GIBAULT Stéphane
M BISSONNIER Patrice a donné pouvoir à M DENIZOT Alain
M MALASSET Bruno a donné pouvoir à M ANDRIAU Alain
Non Excusés : M GABILLAT Eric, LECAS Medhi,

Mme Sergiane PORTIER a été élue secrétaire

Dossier d'aide financière: 2025-51

En date du 24 Juillet 2025, Madame MARTIN a reçu par mail une demande d'aide financière formulée par l'assistante sociale du centre régional de basse vision de Ballan-Miré en faveur d'une administrée. N'ayant joint aucun élément financier justifiant la situation et la demande, Madame MARTIN a sollicité le travailleur social pour la transmission des éléments indispensables à l'étude de la situation. Aucune réponse n'est parvenue au service administratif du CCAS au jour de la séance. Le Conseil d'Administration refuse de se prononcer sans justification et propose qu'un courrier soit rédigé au service social du centre régional de basse vision en demandant que l'administrée soit accompagnée pour accomplir cette démarche.

La secrétaire de séance


Sergiane PORTIER

Pour copie conforme,
A ORVAL, le 25 Septembre 2025
La Présidente du CCAS,



Diffusion sur le site internet de la commune le : 30 Septembre 2025



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

CONVOCATION :

01.09.2025

L'an deux mil vingt cinq
Le vingt-trois Septembre à dix-neuf heures quinze
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
légalement
convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de
Madame DULUC Clarisse,
Etaient présents : MMES DULUC Clarisse – CHANTRIAUX Delphine –
GIRAUDON Julie - JUIF Agnès - KACZMAREK Marie-Thérèse –
PORTIER Sergiane
MM ANDRIAU Alain – DENIZOT Alain – GIBAULT Stéphane –

Nombre de Membres :

en exercice : 17

présents : 09

votants : 15

Excusés : Mme MATHIOT Marie-Ange a donné pouvoir à Mme CHANTRIAUX Delphine
Mme BODIN Marie a donné pouvoir à Mme JUIF Agnès
Mme LE LIBOUX Edith a donné pouvoir à Mme DULUC Clarisse
Mme BONNIN Christine a donné pouvoir à M GIBAULT Stéphane
M BISSONNIER Patrice a donné pouvoir à M DENIZOT Alain
M MALASSET Bruno a donné pouvoir à M ANDRIAU Alain
Non Excusés : M GABILLAT Eric, LECAS Medhi,

Mme Sergiane PORTIER a été élue secrétaire

Choix des colis de Noël : 2025- 52

Les membres du Conseil d'administration se voient remettre les propositions de colis envoyés par
chaque prestataire pour les aider dans leur choix.

Après avoir étudié et échangé sur chacune des prestations, l'assemblée délibérante choisie à
l'unanimité les propositions de la cave « Le QG ».

La secrétaire de séance

Sergiane PORTIER

Pour copie conforme,

A ORVAL, le 25 Septembre 2025

La Présidente du CCAS,



Clarisse DULUC

Diffusion sur le site internet de la commune le : 30 Septembre 2025